

Gradé Licence

Educateur spécialisé

MAJ : 19/09/2025

Diplôme d'Etat

L'éducateur spécialisé exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion

Objectifs

- ✓ L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité.
- ✓ Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles.
- ✓ Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Les compétences acquises à l'issue de la formation se répartissent sur **4 Domaines de Compétences** :

- DC1** - La relation éducative spécialisée
- DC2** - Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
- DC3** - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- DC4** - Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux

Poursuite de parcours et débouchés

L'éducateur spécialisé peut exercer :

- dans le secteur privé associatif
- dans les mairies, les départements et les régions
- dans les trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale, d'Etat).

Les études peuvent être complétées par un diplôme de l'encadrement du travail social ou le certificat Référent de parcours santé-social en formation professionnelle continue.

Programme

Formation professionnelle, en alternance, dont la durée est de 3 ans, répartie en 24 Unités d'Enseignement sur 6 semestres.

Cette formation articule :

- ✓ 60 semaines de période de formation pratique (2100 h) réparties sur les 3 années de formation (les stages sont effectués dans des sites qualifiants situés dans les quatre départements suivants : Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne et Nièvre ainsi que dans les départements limitrophes.
- ✓ 1450 h de formation théorique à l'IRTESS, réparties en 4 domaines de formation :
 - DF1** - La relation éducative spécialisée : 500 heures
 - DF2** - Conception et conduite de projet éducatif spécialisé : 400h
 - DF3** - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle : 300h
 - DF4** - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux : 250 h

Formation

La filière sociale de l'IRTESS est habilitée pour recevoir 61 étudiants par année de formation, cette formation est subventionnée par le Conseil Régional de Bourgogne.

Diplôme accessible via la validation des acquis de l'expérience (VAE). La validation par bloc de compétences n'est pas accessible à ce jour.

Méthodes mobilisées

Cours, travaux dirigés, séminaires, conférences, journées d'études, ateliers de recherche, mise en situation de travail, analyse de la pratique professionnelle, accompagnement individualisé et collectif, FOAD partielle.

Educateur spécialisé

Diplôme

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités définies à l'annexe I « Référentiel professionnel » de l'arrêté du 22 août 2018. Il est classé au niveau 2 de la nomenclature des niveaux de formation.

Le dispositif d'évaluation formative

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation au cours du semestre. Le type d'évaluation est diversifié et adapté à la nature et à la montée en charge progressive des compétences à acquérir.

La certification

Le référentiel de certification est disponible à l'annexe V du décret du diplôme d'Etat et décrit les modalités d'évaluation et de certification.

Admission

Modalités d'admission

Inscription sur [Parcoursup](#) pour les lycéens, étudiants, futurs apprentis et demandeurs d'emploi ou sur le [site web IRTESS](#) pour les personnes en situation d'emploi, financement employeur ou tiers (Transitions Pro, ANFH, etc.)

Processus d'admission

Débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N

Modalités de dispenses et /ou d'allègement, d'équivalence

Voir le site www.irteess.fr

Prérequis

Arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) :

- ✓ Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- ✓ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation
- ✓ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs
- ✓ Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe
- ✓ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Public

- 1° Etre titulaire du baccalauréat ;
- 2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- 3° Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Durée

- 3 ans
1450 h (formation théorique)
2100 h (formation pratique)

Tarif

Formation initiale

Frais d'inscription au processus d'admission : 110 €
Frais d'inscription et de scolarité pour l'année 2025/2026 répartis de la façon suivante (à titre indicatif) :
182 € de frais d'inscription,
375 € de frais de scolarité.
(*Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2025*)

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 105 € (tarif 2025)

Formation continue : convention de formation entre l'IRTESS et l'employeur.

FI par apprentissage : prendre contact avec le CFA sanitaire et social contact@cfasanitaireetsocial.fr.
Tel. 03 80 69 24 07

Les frais d'inscription au processus d'admission restent dus quelle qu'en soit l'issue. Avant et après l'entrée en formation, les frais d'inscription restent acquis à l'IRTESS.

Accessibilité handicap

L'IRTESS s'assure de la mise en place des aménagements notifiés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes (CDAPH) suite à la demande de la personne.

Référent handicap : Anne PONCHON
referent-handicap@irteess.fr - Tél. 03 80 72 64 39

Informations / Incription

Lâïla KELATI

lkelati@irteess.fr - Tél. 03 80 72 64 90

Informations formation

Fabien LOREAU - Responsable de filière
floreau@irteess.fr - Tél : 03 80 72 64 77

Informations administratives

Nyphaphone CHANTHANY - Assistante de formation
nchanthany@irteess.fr - Tél 03 80 72 64 53

